RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04974
Numéro SIREN : 831 070 495
Nom ou dénomination : KEYS RH

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007594

KEYS RH

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 29 Rue Commandant Faurax 69006 LYON
831 070 495 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

Comptes certifiés conformes
La Présidente
NOVALI
Serge MATHIEU

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 250	82	1 167	2 023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				523
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**1 250**	**82**	**1 167**	**2 546**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 458		1 458	
Autres créances	6 826		6 826	6 007
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	95 375		95 375	740
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	209		209	
ACTIF CIRCULANT	**103 870**		**103 870**	**6 747**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**105 120**	**82**	**105 038**	**9 293**

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	100 000)	100 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				-35 096
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-8 194	-8 857
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**91 805**	**-33 953**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			55	163
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	11 085	40 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			816	2 702
Dettes fiscales et sociales			1 275	381
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**13 232**	**43 247**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**105 038**	**9 293**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 215		1 215	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 215**		**1 215**	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 215**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 142	4 232
Impôts, taxes et versements assimilés			11	248
Salaires et traitements			742	
Charges sociales			152	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 077	3 561
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				19
CHARGES D'EXPLOITATION			**7 127**	**8 060**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-5 911**	**-8 060**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			220	129
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**220**	**129**
RESULTAT FINANCIER			**-220**	**-129**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-6 131**	**-8 189**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 800
Produits exceptionnels sur opérations en capital	108	30 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**108**	**32 300**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 921
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 171	30 046
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 171**	**32 967**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-2 062**	**-667**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**1 324**	**32 300**
TOTAL DES CHARGES	**9 519**	**41 157**
BENEFICE OU PERTE	**-8 194**	**-8 857**

Chiffres clefs

Société : KEYS RH
SIRET : 83107049500013

(En euros)	31/12/2020
Total du Bilan	105 038
Chiffre d'affaires	1 216
Résultat d'exploitation	-5 912
Résultat net comptable	-8 195
Dividendes	

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Néant

FAITS MARQUANTS

La société a débuté son activité de travail temporaire au mois de décembre 2020.
La crise sanitaire a donc eu peu d’impact sur celle-ci.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le début d’activité est impacté par la situation économique découlant de la crise sanitaire.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2020, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle

- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.
Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, soit 3 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.
Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.
La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués par le placement d'intérimaires et de personnel permanent en France.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 845		1 250
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 240		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 240**		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	**4 085**		**1 250**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 845	1 250	1 250
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 240		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**1 240**		
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL		**4 085**	**1 250**	**1 250**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	822	666	1 406	82
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	717	410	1 127	
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**717**	**410**	**1 127**	
TOTAL GENERAL	**1 539**	**1 077**	**2 534**	**82**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 458	1 458	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	6 826	6 826	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	209	209	
TOTAL GENERAL	**8 494**	**8 494**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	55	55		
Fournisseurs et comptes rattachés	816	816		
Personnel et comptes rattachés	608	608		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	299	299		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	243	243		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	123	123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 085	11 085		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**13 232**	**13 232**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	100 000	133 954		1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	-33 844
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	-33 844

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		90 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		34 987
Résultat de l'exercice		
SOLDE		**124 987**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	91 143

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	209,73		209,73
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**209,73**		**209,73**

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS FNP	763,97		763,97
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**763,97**		**763,97**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION IFM CP	128,94		128,94
438200	CHARGES/PROV IFM CP INTERIM	46,42		46,42
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	13,36		13,36
448600	CVAE A PAYER	123,36	123,36	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**312,08**	**123,36**	**188,72**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	INT COURUS A PAYER	55,00	55,00	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**55,00**	**55,00**	
TOTAL CHARGES A PAYER		**1 131,05**	**178,36**	**952,69**

KEYS RH

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 29 Rue Commandant Faurax 69006 LYON
831 070 495 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 8 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'Associée unique, sur la proposition du Président, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 8 194 €, décide de l'affecter au compte « Report à nouveau débiteur ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société, l'exercice clos le 31 décembre 2020 étant le troisième exercice de la société.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

La Présidente
NOVALI
Serge MATHIEU